Université de Strasbourg

Arts, Lettres, Langues

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

Licence Arts du spectacle
Création

Présentation

La Licence mention Arts du spectacle propose une approche théorique transversale des arts de la scène (cirque, danse, arts de la marionnette, théâtre, performance) comprenant un tronc commun en L1 et des spécialisations à partir de la L2, sous la forme de deux parcours : création artistique et médiation culturelle (parcours « Création » et parcours « Médiation »). Cette formation délivre un diplôme validant un solide bagage culturel, historique et esthétique concernant les arts de la scène. Ces études théoriques sont complétées par une initiation à la pratique sous forme d'ateliers et par des contacts réguliers avec les différents milieux professionnels liés aux arts du spectacle. La formation apporte ainsi des atouts considérables (culture générale, capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse, ouverture d'esprit) qui peuvent rendre accessibles des professions très variées (champ artistique ou technique, métiers de la culture, de la documentation, de l'enseignement ou de l'animation socio-culturelle).

Objectifs

Le parcours « Création » est porté par une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels du spectacle vivant. Ces derniers interviennent dans le cadre d'ateliers de pratique artistique et d'enseignements dédiés à la découverte du monde professionnel. Un stage non obligatoire de 2 semaines minimum peut être validé par les étudiants qui le souhaitent en L2 ou en L3. Un partenariat pédagogique avec le Conservatoire de Colmar permet également aux étudiants admis en Classe à Orientation Professionnelle au Conservatoire de suivre une formation professionnalisante au jeu d'acteur en parallèle de leurs études en Licence et d'obtenir un DET (Diplôme d'Etudes Théâtrales) validé par les deux établissements partenaires.

Après une Licence parcours « Création », l'Université de Strasbourg offre des possibilités de poursuite d'études en master mention Arts de la scène et du spectacle vivant parcours « Dramaturgies » puis en Doctorat mention « Arts, Lettres, Langues ». La Licence Arts du spectacle parcours « Création » donne un socle de compétences utile pour les étudiant.e.s qui souhaitent s'orienter vers les métiers du champ artistique ou technique (acteur.trice, conseiller.ère artistique, créateur.trice sonore, dramaturge, éclairagiste, metteur.e en scène, scénographe, etc.) ou qui envisagent une école supérieure d'art (Théâtre National de Strasbourg, Haute École des Arts du Rhin, École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette, etc).

Insertion professionnelle

oresipe.unistra.fr > Parcours d'étudiants

Métiers visés

Acteur, actrice, Conseiller.ère artistique, créateur.trice sonore, dramaturge, éclairagiste, metteur.e en scène, scénographe, etc.) ou qui envisagent une école supérieure d'art (Théâtre National de Strasbourg, Haute École des Arts du Rhin, École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette, etc).

Les + de la formation

La formation apporte des atouts considérables (culture générale, capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse) qui peuvent rendre accessibles des professions très variées. De plus, les besoins socio-économiques du territoire sont importants en raison de la richesse culturelle du Grand Est. La préparation à l'insertion professionnelle est effective dès la licence à travers la mise en contact avec des professionnels qui interviennent dans la formation (plus de 70% des cours sont assurés par des

Composante	• Faculté des arts
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	Baccalauréat (ou équivalent)
Durée	3 ans
ECTS	180
Volume global d'heures	1565
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FC (Formation continue)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	• RNCP24471 Licence Arts du spectacle
Taux de réussite	82%
Campus	• Campus Esplanade
Secteurs d'activité	• Activités créatives, artistiques et de spectacle
Code ROME	• Animation d'activités culturelles ou ludiques • Art dramatique
Stage	Possible
Stage à l'étranger	Possible
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Référence au RSE : https://www.unistra.fr/rse

Droits de scolarité

Pour connaître les droits de scolarité, *consultez la page dédiée* sur le site de l'Université de Strasbourg

Contacts

Responsable(s) de parcours

- Aurelie Coulon

Autres contacts

professionnels du spectacle vivant). Les partenariats établis avec des structures culturelles dans le cadre des enseignements dédiés à la découverte du monde professionnel ou à l'analyse de spectacles contemporains contribuent également à faciliter l'insertion professionnelle.

Pour contacter la scolarité du département Arts du spectacle:
https://dynamic-forms.app.unistra.fr/form/1/version/1/read

Critères de recrutement

Les critères de recrutement sont les mêmes pour le parcours « Création » et pour le parcours « Médiation » puisque le choix de parcours ne s'effectue qu'en L2 après une année de tronc commun. Les lycées de la Région Grand Est proposent différents enseignements de spécialités artistiques (danse, théâtre et cirque) qui peuvent amener les futurs bacheliers à s'orienter vers une Licence mention Arts du spectacle, mais avoir suivi l'un de ces enseignements ne constitue en aucun cas une obligation. La Licence peut accueillir des bacheliers issus de filières et d'aires géographiques très diverses. Elle est également accessible à des étudiants en réorientation, souvent issus de la Faculté des Lettres, de la Faculté de Philosophie ou d'autres mentions de Licence de la Faculté des Arts. Une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale favorisera la réussite dans la formation.

Candidater

Pour connaître les modalités de candidature, consultez *la page dédiée* sur le site de l'Université de Strasbourg

Prérequis obligatoires

Il est obligatoire d'avoir obtenu le baccalauréat ou un diplôme équivalent. Suivre cette formation nécessite un bon niveau de compréhension et d'expression écrite et orale en français, raison pour laquelle le niveau C1 est requis pour les étudiants étrangers non francophones.

Prérequis recommandés

Avoir suivi un enseignement de spécialité artistique (danse, théâtre ou cirque) au lycée est un atout mais ne constitue pas une obligation. Une pratique artistique régulière est également un plus, mais il ne s'agit pas d'un prérequis obligatoire étant donné que la formation proposée est principalement théorique.

Stage

Stage en France

Durée du stage : 2 semaines

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

Le parcours « Création » est porté par une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs, de chargés de cours spécialisés dans le champ des arts du spectacle et de professionnels du spectacle vivant. Ces derniers interviennent dans le cadre d'ateliers de pratique artistique et d'enseignements dédiés à la découverte du monde professionnel.

Programme des enseignements

Création

Licence 2 - Arts du spectacle - Création

Semestre 3 : Création		CM	TD	TP	CI
UE1 - (S3) / LVE : Langues et cultures	3 ECTS	-	-	-	-
TD de langue vivante étrangère (1 cours à choisir) - choisir 1 parmi 3					
Kreatives Schreiben - erste Schritte		-	20h	-	-
Autre langue au choix		-	-	-	-
Exploring Topics of your Choice - Semestre impair		-	20h	-	-
TD Culture : choisir 1 élément - choisir 1 parmi 3					
Atelier culturel (SUAC)		-	-	-	-
Pratique sportive (SUAPS)		-	-	-	-
Cours d'une autre discpline (ouvert aux non spécialistes)		-	-	-	-
UE2 - (S3) / Espaces et corps en scène	6 ECTS	-	-	-	-
CM - Esthétiques scéniques (I)		20h	-	-	-
TD - Analyse de spectacles		-	24h	-	-
UE3 - (S3) / Dramaturgies	6 ECTS	-	-	-	-
CM - Dramaturgies : texte et scène (II)		20h	-	-	-
TD - Comité de lecture étudiant (I)		-	24h	-	-
UE4 - (S3) / Représentations	6 ECTS	-	-	-	-
CM - Histoire des formes scéniques (I) : Moyen-âge et Renaissance		20h	-	-	-
TD: Comité de lecture étudiant (II) : pratique de la mise en voix		-	24h	-	-
UE5 - (S3) / Politiques du spectacle vivant	6 ECTS	-	-	-	-
Droit et économie du spectacle vivant		20h	-	-	-
TD-Atelier de pratique artistique		-	-	-	-
UE6 - (S3) / Projet	3 ECTS	-	-	-	-
TD - Découverte du monde professionnel (II) ou stage (mutualisé L2-L3)		-	20h	-	-
TD atelier de recherche (II)		-	20h	-	-

Semestre 4 : Création		CM	TD	TP	CI
UE1 - (S4) / Langues et cultures	3 ECTS	-	24h	-	-
TD Atelier de pratique artistique en langue étrangère		-	24h	-	-

	CM	TD	TP	CI
TD de langue vivante étrangère (1 cours à choisir) - choisir 1 parmi 3				
Kreatives Schreiben - erste Schritte	-	20h	-	-
Autre langue au choix	-	-	-	-
Exploring Topics of your Choice - Semestre pair	-	20h	-	-
UE2 - (S4) : Espaces et corps en scène 6 ECTS	-	-	-	-
CM Esthétiques scéniques (II)	20h	-	-	-
TD - Analyse de spectacles	-	24h	-	-
UE3 - (S4) / Dramaturgies 6 ECTS	-	-	-	-
CM -Dramaturgies : texte et scène (III)	20h	-	-	-
TD: Comité de lecture étudiant (II) : pratique de la mise en voix	-	24h	-	-
UE4 - (S4) : Représentations 6 ECTS	-	-	-	-
CM - Histoire des formes scéniques (XVIIe - XVIIIe siècles	20h	-	-	-
TD Atelier dramaturgique	-	24h	-	-
UE5 : Politiques du spectacle vivant 6 ECTS	-	-	-	-
CM - Politiques et institutions culturelles (II)	20h	-	-	-
TD - Atelier de pratique artistique	-	24h	-	-
UE6 - (S4) / Projet 3 ECTS	-	-	-	-
TD - Découverte du monde professionnel (III) ou stage	-	20h	-	-
TD - Atelier de recherche (III)	-	20h	-	-

Licence 3 - Arts du spectacle - Création

Semestre 5 : Création

	CM	TD	TP	CI
UE1 - (S5) / LVE : Langues et cultures 3 ECTS	-	24h	-	-
TD de langue vivante (1 cours à choisir) - choisir 1 parmi 3				
Kreatives Schreiben - erste Schritte	-	20h	-	-
Autre langue au choix	-	-	-	-
Exploring Topics of your Choice - Semestre impair	-	20h	-	-
TD Culture : choisir un élément - choisir 1 parmi 3				
Atelier culturel (SUAC	-	-	-	-
Pratique sportive (SUAPS)	-	-	-	-
Cours d'une autre discipline (ouvert aux non spécialistes)	-	-	-	-
UE2 - (S5) / Espaces et corps en scène 6 ECTS	-	-	-	-
CM - Esthétiques scéniques (III)	20h	-	-	-
TD - Analyse de spectacles	-	24h	-	-

	CM	TD	TP	CI
UE3 - (S5) Dramaturgies 6 ECTS	-	-	-	-
CM - Dramaturgies : parcours artiste invité	15h	-	-	-
Workshop artiste invité	-	12h	-	-
TD projet artiste invité (3 groupes) : jeu, scénographie, médiation)	-	24h	-	-
UE4 - (S5) / Représentations 6 ECTS	-	-	-	-
CM - Histoire des formes scéniques (III) : XIX-XXe siècles	20h	-	-	-
TD - Atelier dramaturgique	-	24h	-	-
UE5 - (S5) : Politiques du spectacle vivant 6 ECTS	-	-	-	-
Droit et économie du spectacle vivant	20h	-	-	-
TD Atelier de pratique artistique	-	-	-	-
UE6 - (S5) / Projet 3 ECTS	-	-	-	-
TD - Atelier de recherche (IV)	-	20h	-	-
TD - Découverte du monde professionnel (II) ou stage (mutualisé L2-L3)	-	20h	-	-

Semestre 6 : Création

	CM	TD	TP	CI
UE1 - Langues et cultures 3 ECTS	-	-	-	-
TD de langue vivante étrangère (1 cours à choisir) - choisir 1 parmi 3				
Kreatives Schreiben - erste Schritte	-	20h	-	-
Autre langue au choix	-	-	-	-
Exploring Topics of your Choice - Semestre pair	-	20h	-	-
TD culture : choisir un élément - choisir 1 parmi 4				
Atelier culturel (Suac)	-	-	-	-
Pratique sportive (SUAPS)	-	-	-	-
Cours d'une autre discipline (ouvert aux non-spécialistes)	-	-	-	-
Stage	-	-	-	-
UE2- Espaces et corps en scène 6 ECTS	-	-	-	-
CM Esthétiques scéniques (IV)	20h	-	-	-
TD Atelier de pratique artistique	-	-	-	-
UE3 - Dramaturgies 6 ECTS	-	-	-	-
CM Dramaturgie : parcours artiste invité	12h	-	-	-
Rencontre avec l'artiste invité	-	6h	-	-
TD Projet artiste invité (3 groupes) : Jeu , Scénographie, médiation	-	30h	-	-
UE4 - Représentations 6 ECTS	-	-	-	-
CM Arts et politique	20h	-	-	-
TD Atelier dramaturgique	-	24h	-	-

	CM	TD	TP	CI
UE5 - Politiques du spectacle vivant 6 ECTS	-	-	-	-
CM La création et ses publics	20h	-	-	-
TD Atelier de pratique artistique	-	24h	-	-
UE6 - Projet 3 ECTS	-	-	-	-
TD Atelier de recherche (V)	-	20h	-	-
TD Création collective en langue étrangère	-	24h	-	-